

Réponse de M. Nicolas Dupont-Aignan

Secrétariat Debout La France

23 Feb 2017

Madame, Monsieur,

Que la France soit une si mauvaise élève en matière d'allaitement maternel, comparée à plusieurs de ses voisins européens, n'est évidemment pas une situation dont nous pouvons nous satisfaire. Les 5 recommandations que vous faites aux candidats à l'élection présidentielle me semblent toutes pertinentes pour répondre aux enjeux fixés par l'OMS en la matière. Le sujet implique une approche globale parce qu'il touche tant aux problématiques de santé publique, qu'au rapport des femmes à la société et à l'image qu'elles ont d'elles-mêmes, aux normes qui encadrent les conditions de travail, qu'aux inégalités sociales et territoriales en matière d'information et de comportements.

« Fournir les moyens aux hôpitaux et aux établissements de santé de soutenir l'allaitement maternel exclusif, y compris à travers la revitalisation, l'expansion et l'institutionnalisation de « l'Initiative Hôpital Ami des Bébé » (IHAB) dans les systèmes de santé »

Je suis évidemment favorable à ce que les associations reconnues d'utilité publique soient impliquées au sein des politiques de santé. Dans mon projet, je propose de rétablir à l'hôpital public une gouvernance paritaire entre les directions et les équipes soignantes, avec déconcentration de la gestion permettant l'encouragement collectif et individuel à l'effort. Dans ce cadre l'IHAB pourra apporter conseils et formation aux équipes de direction, aux équipes soignantes et aux patientes.

« Développer des stratégies locales pour soutenir l'allaitement maternel exclusif, y compris à travers la mise en œuvre de campagnes de communication adaptées au contexte local »

Les disparités entre les taux d'allaitement total et prédominant sont révélatrices de fractures sociales et territoriales. Le taux de femmes qui allaitent est par exemple beaucoup plus élevé dans des régions comme l'Île de France et dans l'Est que dans certains départements du Nord et du Centre. D'un point de vue social, les mères de moins de 30 ans, vivant seules ou en couples sans être mariées et ayant niveau d'études intermédiaires sont parmi les mères qui allaitent le moins et le moins longtemps. La tendance est exactement inverse chez les mères cadres de trente ans et plus.

Je déterminerai un agenda et un plan d'action concrets avec les associations et les collectivités locales pour le lancement de campagnes de prévention et d'information pour sensibiliser nos concitoyens à cette problématique, notamment les adolescents et jeunes adultes dans le cadre scolaire.

Pour lutter contre les déserts médicaux, je propose par exemple de remettre de l'ordre dans l'implantation des maisons de santé pluriprofessionnelles afin de s'assurer qu'elles couvrent correctement le territoire et ne créent pas de nouveaux déséquilibres. Les médecins et professionnels de la santé pourront ainsi y apporter leurs conseils à l'ensemble de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire.

« Limiter de manière significative la commercialisation agressive et inadéquate des substituts du lait maternel en renforçant le suivi, l'application et la législation liés au "Code international de commercialisation des substituts du lait maternel" et aux résolutions qui s'y rapportent de l'Assemblée mondiale de la Santé »

Des normes devront être imposées pour que les pratiques commerciales délétères pour la santé des nourrissons soient encadrées, par exemple en interdisant ou limitant dans l'espace public et à la télévision la diffusion de publicités faisant la promotion des produits concernés. Ils pourront aussi être rendus moins visibles dans les rayons de supermarchés pour orienter les consommateurs sans les contraindre. Je respecterai les recommandations du « Code » en matière de transparence des informations produits, surtout lorsqu'elles sont mensongères.

Soutenir les femmes pour qu'elles puissent allaiter exclusivement, en mettant en place un congé de maternité obligatoire et payé de 6 mois, ainsi que des politiques qui encouragent les femmes à allaiter au travail et en public »

Je suis très favorable à ce que, si je suis élu, dans le cadre de la politique familiale ambitieuse que j'entends mener, le ministère de la Santé étudie l'opportunité de créer un « congé d'allaitement » d'une durée la plus proche possible des recommandations de durée d'allaitement de l'OMS. Des incitations fiscales aux entreprises pourront également être faites pour l'aménagement d'espaces d'allaitement pour les mères salariées.

« Investir dans la formation et le renforcement des moyens en matière de protection, de promotion et de soutien de l'allaitement maternel »

Les engagements pris dans le plan d'action de promotion de l'allaitement maternel en Europe doivent être suivis, tant pour ce qui est, par exemple, du contrôle régulier des progrès des politiques menées par le gouvernement et tous les acteurs concernés, du contrôle strict des normes alimentaires encourageant l'allaitement que du cadre réglementaire favorisant l'allaitement au travail, notamment pour les salariées les plus précaires.

Je vous d'agrée, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Nicolas Dupont-Aignan

Président de Debout la France
Candidat à l'élection présidentielle

Logo-Twitter-blanc-NDA20174

Retrouvez le projet et l'actualité de la campagne présidentielle sur le site : <http://www.nda-2017.fr/>

Réponse de Mme Nathalie Arthaud
MARTINE ANSELME <martine.anselme0@gmail.com>

24 Feb 2017

Bonjour,

Nathalie Arthaud m'a chargée de vous transmettre - ci-dessous - sa réponse à vos demandes.
En vous souhaitant bonne lecture,
Cordialement,

Martine Anselme

Madame,

Je vous remercie de votre lettre. Comme vous, il me semble, je suis partisane du progrès scientifique mais très inquiète de l'orientation donnée à celui-ci par la recherche continue du profit de quelques grands groupes capitalistes.

Cependant je ne partage pas votre point de vue sur la question de l'allaitement maternel. Il ne me paraît pas clairement établi que l'allaitement maternel soit supérieur à une utilisation appropriée d'un lait artificiel de qualité. Plusieurs de mes amies ont subis, lors de leur accouchement, de fortes pressions en faveur de l'allaitement maternel. Je trouve totalement anormal qu'on ait ainsi tenté de les culpabiliser. Je suis donc favorable aujourd'hui à laisser un libre choix aux femmes, accompagné d'une information claire sur les bonnes pratiques aussi bien en ce qui concerne l'allaitement maternel que l'allaitement artificiel sans chercher à influencer ce choix.

Dans les pays pauvres, la situation est différente. L'allaitement maternel est souvent une priorité pour des raisons sanitaires, manque d'eau potable, et financières car le lait artificiel n'est pas disponible et pas gratuit. La situation des mères séropositives est particulièrement choquante. Malgré le risque avéré de transmission du SIDA, l'allaitement maternel accompagné d'un traitement médical est peut être aujourd'hui la moins mauvaise solution tant est grand le risque d'un allaitement artificiel insuffisant ou de mauvaise qualité. Notre monde est bien souvent écoeurant, c'est pourquoi je me bat pour le changer radicalement.

Je ne peux donc souscrire que très partiellement aux engagements que vous me demandez de prendre.

1/ je suis favorable à donner aux hôpitaux tous les moyens nécessaires pour assurer une médecine gratuite pour tous. Je pense que les laits maternisés devraient également être gratuits ou remboursés car ce facteur financier influence fortement le choix des femmes. Je ne suis pas hostile au label « hôpital ami des bébés » dans la mesure où il ne s'accompagne pas d'une défense dogmatique de l'allaitement maternel. Mais de façon plus générale, je ne crois pas aux « labels » pour assurer la qualité des soins. Celle-ci dépend avant tout des moyens humains et financiers. Je suis également partisane d'un contrôle par les travailleurs eux-mêmes qui sont les plus à même d'évaluer et de défendre cette qualité.

2/ Je pense qu'il faut du personnel pour soutenir les mères et leurs bébés quel que soit le choix du mode d'allaitement. Je suis favorable à des campagnes de communication, y compris locale, dans ce sens.

3/ Sang contaminé, viroxx, médiateur... les scandales sanitaires se sont multipliés ces dernières années. L'industrie pharmaceutique est bien plus préoccupée par ses profits que par la santé publique. Je suis communiste et pense donc qu'il faudrait que la production soit organisée en fonction des besoins des gens. C'est particulièrement évident dans le domaine de la santé. Donc je suis loin de faire une confiance absolue aux laits maternisés actuels. Là encore je pense qu'il faut un contrôle de la population ainsi que des travailleurs du secteur qui peuvent surveiller leur qualité et choisir les meilleurs produits.

4/Je suis favorable à un allongement du congé maternité avec maintien intégral du salaire. Pour les mères qui souhaitent allaiter leur enfant, je suis favorable à développer les possibilités de le faire au travail et dans les lieux publics.

5/ Je suis favorable à investir dans la formation et à renforcer les moyens en matière de protection de promotion et de soutien de tout ce qui concerne la périnatalité. Trop de mères et d'enfants se retrouvent en détresse à cause du chômage, des bas revenus, des conditions de travail difficile, du sexisme dans la société... Je suis donc favorable à soutenir pleinement les femmes qui souhaitent allaiter leur enfant comme celle qui ne le souhaitent pas.

Cordialement,

Nathalie Arthaud

Réponse de M. Macron

14 Mars

Bonjour Madame,

La politique de l'allaitement est une politique de prévention. Les professionnels de santé sont bien au fait de cette thématique.

Comme beaucoup de questions que nous recevons, le sujet est trop précis pour être traité spécifiquement dans le programme.

A mon sens, cela peut être un objectif en termes de promotion de la santé. Les deux premiers points et le dernier de votre questionnement sont possible et probablement déjà en partie en place. Par contre nous ne voyons pas ce qu'est une "commercialisation agressive" et il n'apparaît pas qu'un congé maternité de 6 mois soit coût un efficace en terme de prévention.

La politique d'Emmanuel Macron en matière de santé est résolument tournée vers la prévention, dans laquelle la politique de l'allaitement devrait s'inscrire. Il n'est cependant pas possible de se positionner en faveur ou en défaveur de vos recommandations.

N'hésitez pas si vous avez d'autres questions.

Lucie, pour l'équipe d'En Marche !

Réponse de M. Asselineau

24 Mars

Bonjour,

Avant toute chose, sachez que votre message à bien été transmis personnellement à M. Asselineau.

Nous avons lu avec attention votre témoignage, et vous présentons tout notre soutien dans l'épreuve que vous traversez.

En ce qui concerne vos demandes, le programme pour les élections présidentielles et législatives de 2017 est à présent publié. Nous avons réservé spécifiquement tout un chapitre sur le volet de la santé, secteur en piètre état en l'état actuel. Ainsi, si nous sommes très sensible à votre démarche, nous ne pouvons plus nous pencher sur des questions aussi spécifiques.

Il est cependant prévu d'instaurer le mécanisme dit de "référendum d'initiative populaire", consistant à permettre à 500.000 français de soumettre à référendum une loi qui sera adoptée en cas de majorité des voix. Vous pourrez ainsi, par ce biais, transmettre vos idées politiques et espérer obtenir gain de cause.

Je vous invite à consulter notre programme figurant dans le lien ci-contre: <https://drive.google.com/file/d/0B-JYnFGugeVjRFhZOV9pNmxsekk/view>

Avec tous nos respects,
Bien cordialement,

Victor BAUMGARTNER
Service Courrier UPR